

## ***Prise en compte et financement de l'évaluation au Bénin à travers les PTA (Tableau du MTFP)***

L'évaluation a réellement pris corps au Bénin dans les années 2000. Puis elle s'est progressivement étendue dans toute la sphère publique. Cependant, elle peine à s'enraciner, à prendre une place plus importante pour devenir une pratique du quotidien, une culture.

La mise en œuvre de la Politique Nationale d'Évaluation a révélé la nécessité de se doter d'un cadre Institutionnel de l'évaluation au Bénin. C'est ainsi que le Cadre Institutionnel de l'Évaluation des Politiques Publiques (CIÉPP) du Bénin a vu le jour. Il définit les relations et les rôles entre les différentes parties prenantes identifiées, et comprend les structures de coordination et d'exécution de la Politique Nationale d'Évaluation (PNÉ) au niveau national, les structures de mise en œuvre au niveau sectoriel, déconcentré et local, les organes consultatifs ou de contrôle et les parties prenantes non étatiques.

Des années d'application après, l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Politique Nationale d'Évaluation au Bénin, a révélé que le système « *est caractérisé par une administration publique peu performante, une insuffisante optimisation de l'allocation des ressources publiques, une faible reddition de comptes du fait du non enracinement de la culture évaluative au Bénin* ».

Au niveau de chaque secteur, les études montrent également que la mise en œuvre de la PNÉ n'a pas une influence significative

sur l'amélioration des pratiques évaluatives ; surtout les ministères priorisent moins les activités d'évaluation.

Le Rapport d'« **Évaluation de la mise en œuvre de la Politique Nationale d'Évaluation (PNÉ) 2012-2021 et élaboration de son plan d'action 2020-2021** » de 2019 établissait déjà que les ressources allouées aux activités d'évaluation dans les ministères sont relativement restées stables et ne dépassent généralement pas 1,5% du budget total alloué en considérant la période 2013-2018.

Cependant, certains ministères ont plus de responsabilités que d'autres. C'est le cas ici, du Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) ; dont, l'une des missions est le suivi-évaluation de la politique de l'Etat en matière de travail et de fonction publique ainsi que le suivi des réformes administratives et institutionnelles conformément aux lois et règlements en vigueur.

C'est aussi le MTFP qui a pour mission d'impulser et de coordonner les réformes qui concourent à une administration publique de développement ; de fournir des informations utiles et surtout, d'appuyer les ministères sectoriels dans la conception des politiques et stratégies de réformes globales et sectorielles et de suivre leur application effective.

L'hypothèse est que chaque ministère au niveau sectoriel en l'occurrence le MTFP, ne fait pas assez pour accompagner la volonté d'élever l'évaluation au rang de culture ou de pratique quotidienne au Bénin.

L'objectif général de l'étude est de mesurer ce que le MTFP fait quotidiennement à travers son PTA pour accompagner et imprimer une culture de l'évaluation au Bénin.

La population statistique de la recherche se résume aux PTA du MTFP de 2018 à 2023 dans laquelle nous avons effectué une randomisation pour l'étude de la prise en compte et celle financière. Mais bien avant cela, c'est l'analyse de données de toute la population mère qui a servi de base à l'étude. Ainsi, pour ce travail, nous avons utilisé la méthode d'analyse de données quantitatives et qualitatives et fait quelques entretiens avec des personnes ressources.

Plusieurs questions ont donc été énumérées à savoir :

Comment le Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) s'organise-t-il pour jouer son rôle ?

Mieux, qu'est-ce que le MTFP a déjà fait durant ces six (06) dernières années en ce qui concerne l'évaluation ?

Quelle part prend véritablement l'évaluation dans les tâches quotidiennes du ministère ?

Les résultats de l'étude ont vérifié et confirmé notre hypothèse.

En 2018 par exemple, le Ministère du Travail et de la Fonction Publique n'a consacré que 1,6% de tâches à l'évaluation et 4,78% en 2021. Il faut également préciser que presque toutes les tâches concernent le suivi.

Il en est de même pour le financement. En 2018, le financement des tâches relatives à l'évaluation était de 1,62% et de 2,80% en 2021.

Les résultats de la mise en œuvre des PTA du MTFP de 2018 à 2023 à travers l'optique de l'Analyse en Composantes Principales montrent que le plus fort taux des exécutions confondues s'élève à 89,25% et le plus faible taux à 53,32%.

Par ailleurs, ils établissent une opposition entre les résultats de la mise en œuvre des Plans de Travail Annuel (PTA) des années (2019, 2022, 2023) et ceux des années (2018, 2020, 2021). Les résultats des années (2019, 2022, 2023) ont tendance à diminuer quand ceux des années (2018, 2020, 2021) augmentent. Ce qui voudra dire que c'est en (2018, 2020, 2021) que le MTFP, en considérant la période étudiée, a atteint les taux les plus élevés en termes d'Exécution Physique et d'Exécution Financière, base d'Engagement et base d'Ordonnancement.

L'étude en résumé révèle que les thèmes "évaluation d'impact", "évaluation" et "suivi" ont été plus utilisés dans les PTA du MTFP pour la spécification des tâches à accomplir au sein de chaque programme ces dernières années, même si le thème "évaluation d'impact" l'a été beaucoup moins que les deux autres. C'est surtout les thèmes "suivi" et "contrôle" qui sont les plus utilisés pour la spécification des tâches à accomplir au quotidien.

Les résultats de ce travail montrent que le MTFP fait très peu en ce qui concerne la prise en compte de l'évaluation.

Il résulte de l'analyse des observations que la valeur de l'évaluation et sa dimension doivent prendre une place plus importante dans les tâches quotidiennes du MTFP.

Pour cela, le MTFP doit entre-autres :

- accorder plus de place à l'évaluation dans ses Plans Annuels de Travail ;
- financer à un taux de deux chiffres au moins avant la virgule l'évaluation dans ses PTA ;
- encourager l'auto-évaluation ;
- financer des évaluations externes périodiques de la mise en œuvre des PTA ;
- mettre sur pied un système automatique de conservation et de consolidation de données ;
- consacrer plus de tâches, d'activités et d'actions à l'évaluation ;
- encourager l'utilisation d'autres outils d'évaluation autres que ceux conventionnels pour de meilleurs résultats ;
- veiller sur la pertinence des besoins, leurs prises en compte et les réponses apportées ;
- mettre sur pied un système transparent d'échange et de redevabilité spécifique à tous les acteurs qui interviennent dans le processus ;
- recruter et former de façon périodique les acteurs de mise en œuvre ;
- impulser une dynamique d'encouragement des acteurs impliqués dans la mise en œuvre.